

Réf: Dossier 340577

Avis de constitution

SOCIETE « OKL2 »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE BINGERVILLE, DANS LA
CITE DES GRACES, VILLA: 09, LOT: 09, 02 BP 988 ABIDJAN
02, Lot 09, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Aout 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Aout 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKL2 »

Objet : ETANCHEITE, REVETEMENT TOITURE,
PROTECTION DE MUR, FOURNITURE DE BUREAU,
DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée , Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE BINGERVILLE, DANS
LA CITE DES GRACES, VILLA: 09, LOT: 09, 02 BP 988
ABIDJAN 02, Lot 09, Ilot N/D

Dirigeant(s) M OUAMBILE KAGHEMBEGA LOUIS-LAZARE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09534 du 20/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56707/GTCA/RC/2024 du 20/09/2024

